ASSEMBLÉE NATIONALE

19 décembre 2008

DÉROGATIONS AU REPOS DOMINICAL - (n° 1296)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 5846

présenté par Mme Billard, M. Yves Cochet, M. Mamère et M. de Rugy

ARTICLE 2

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La situation dans les zones concernées par la présente proposition de loi ne mérite pas la réforme envisagée. Elle présente un danger certain pour les salariés, pour le commerce de proximité et ne vise de fait qu'à étendre un peu plus la domination de la grande distribution. Plus généralement, c'est le tissu social qui va souffrir un peu plus du déséquilibre existant.